

# Groupement d'Associations ARAMIS



LE PCPE du Finistère, l'Association ARCHIPEL Aide et Soins à Domicile  
et ARCHIPEL Emplois Familiaux  
vous proposent des temps d'informations et d'échanges sur la thématique :

« QUEL(S) INTÉRÊT(S) À RECOURIR À UN SERVICE MANDATAIRE  
LORSQUE L'ON EMPLOIE UN SALARIÉ À DOMICILE ? »

→ **VENDREDI 21 SEPT**  
**14H30 - 16H30**  
AGENCE ARCHIPEL  
181 RUE JEAN JAURÈS,  
29200 BREST

→ **MERCREDI 26 SEPT**  
**14H30 - 16H30**  
AGENCE ARCHIPEL  
4 RUE PAUL SABATIER  
ZI DE KERNEVEZ  
29000 QUIMPER

→ **VENDREDI 5 OCT**  
**14H30 - 16H30**  
AGENCE ARCHIPEL  
ROND POINT ST FIACRE  
29600 PLOURIN-LES-MORLAIX

## QUESTIONNEMENTS

- Qui rédige et signe les contrats de travail ? Qui gère les remplacements ou licenciements ?
- Qui choisit l'intervenant à domicile, les temps d'interventions...?
- Qui est employeur dans le cadre d'un service Mandataire ?
- Quel coût ? Bénéficie-t-on de déductions fiscales ?